

## **PUBLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-018**

Avis vous est donné par le soussigné directeur général / secrétaire-trésorier de la Municipalité de Kazabazua, qu'à la séance ordinaire du 2 octobre 2018, le conseil a adoptée, par sa résolution numéro **2018-010-232**, le règlement numéro **2018-018** intitulé

### **Les limites de vitesse**

Toute personne désireuse de prendre connaissance dudit règlement peut le faire à la municipalité de Kazabazua au 30 chemin Begley durant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi entre 8H00 à midi et de 13H00 à 16H00.

Donné à Kazabazua, ce 2 novembre 2018



Directeur general / secretary-treasurer